

Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/EZH N° 2024 - 291

## DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

**Vu** le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

## DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs de Recherche n°2 BAP A " Ingénieur-e de recherche en biologie animale ", les candidats dont les noms suivent :

<b>AUGIER LE PAPE</b>	Gaëlle	<b>CHAUVIN</b>	Anthony
<b>BACK</b>	Florence	<b>GALLIZZI</b>	Adrienne Astrid
<b>BOURHIM</b>	Mustapha	<b>LOIR-CRESTEY</b>	Dorine
<b>BREUIL</b>	Norman	<b>MOROSO</b>	Marie
<b>BUTKIEWICZ-JUNG</b>	Loïc		

Article 2<sup>nd</sup> : Est admis à concourir sous-réserve au concours externe des Ingénieurs de Recherche n°2 BAP A " Ingénieur-e de recherche en biologie animale ", le candidat dont le nom suit :

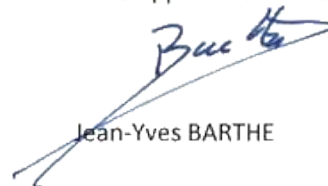
**SERI**

Hichem

Fait à Paris, le 4 septembre 2024

Pour le Directeur du Département des  
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de  
Développement des Ressources Humaines

  
Jean-Yves BARTHE